



Vive le PCF (mlm) !

La lutte entre la restauration et la contre-restauration au cours de la formation de la dynastie des Ts'in

En relation avec une étude de la base sociale de la polémique entre confucéens et légalistes, par Louo Se-ting, 1975

La dynastie des Ts'in (221-207 av. J.-C.) fut la première dynastie féodale dans l'histoire de la Chine. L'unification féodale réalisée par l'empereur Chehouangti des Ts'in (246-210 av. J.-C.), ainsi que l'ensemble des mesures politiques qu'il a prises ne peuvent être simplement attribuées au hasard ; elles sont les résultats inévitables de l'évolution historique de la société de l'époque.

Dans De la contradiction, le président Mao a indiqué : Pour étudier le mouvement des aspects contradictoires au cours du processus du développement d'une chose ou d'un phénomène, il faut avoir en vue « les particularités propres à chaque étape du processus de développement ».

Le passage du régime esclavagiste au régime féodal dans l'Etat de Ts'in, qui débuta à l'époque du prince Hsiao 361-338 av. J.C.), se poursuivit pendant les règnes de monarches et fut accompli à l'époque de Che-houangti.

Cette transition d'un siècle et demi fut jalonnée de luttes acharnées entre partisans et adversaires des réformes, entre partisans et adversaires de la restauration.

C'est parce que l'empereur Chehouangti des Ts'in allait dans le sens du développement social - le régime féodal se substitue inmanquablement au régime esclavagiste - qu'il a pu unifier la Chine, fondant ainsi la première dynastie féodale unifiée dans l'histoire de la Chine.

Plus tard, « le système fondé par la dynastie des Ts'in fut suivi par la dynastie des Han » (Histoire de la dynastie des Han postérieurs) (206 av. J.-C. - 220 ap. J.-C.). Ce fait montre que le système social féodal - la dictature de la classe des propriétaires fonciers qu'avait mis sur pied la dynastie des Ts'in ne pouvait être ramené en arrière.

Si l'on veut étudier l'histoire de la société féodale en Chine et critiquer les idées glorifiant le confucianisme et dénigrant l'école légaliste, il faut bien voir quelle est la base sociale de la polémique entre les confucéens et les légalistes et quel rôle historique a joué l'empereur Chehouangti des Ts'in.

Et pour y parvenir, il faut bien connaître l'histoire de la lutte entre la restauration et la contre-restauration au cours des 150 années allant du prince Hsiao à l'empereur Chehouangti des Ts'in, ainsi que les particularités de chacune des étapes de cette période.

I

« La dynastie des Ts'in appliqua les réformes du seigneur Chang Yang et devint riche et puissante » (Han Fei Tse).

Les réformes que Chang Yang fit sous le règne du prince Hsiao des Ts'in constituèrent un tournant historique amorçant, dans l'État de Ts'in, la transition de l'esclavage au féodalisme.

Ces réformes traduisaient la tendance de l'évolution sociale et historique de l'époque. Déjà au temps de Tchouentsieou (770-476 av. J.-C.), les luttes des esclaves contre l'asservissement et l'oppression exercés par leurs propriétaires avaient éclaté les unes après les autres, accélérant la transformation de la propriété foncière. En 594 avant J.-C., l'État de Lou inaugura un système d'impôts fonciers sur les terres privées.

Reconnaissant la propriété privée de la terre, il ouvrit une large brèche dans l'économie esclavagiste. Pendant les premières années de l'époque des Royaumes combattants (475-221 av. J.-C.), par suite des réformes réalisées par Li Kouei dans l'État de Wei et par Wou Ki dans l'État de Tchou, certains États vassaux de la Plaine centrale, à des degrés divers, évoluèrent de l'esclavage au féodalisme.

A l'époque Tchouentsieou et des Royaumes combattants, la résistance des esclaves fut également très forte dans l'État de Ts'in. On y assista à une grande et très célèbre insurrection d'esclaves, dirigée par Tche. Selon Tchouang Tse, Tche dirigea « neuf mille insurgés, combattit en de nombreux endroits et attaqua les princes », portant un dur coup à la domination de l'aristocratie esclavagiste de l'État de Ts'in.

Avant les réformes de Chang Yang, le pouvoir de l'État de Ts'in était tombé aux mains des ministres, certains aristocrates propriétaires d'esclaves du clan, qui étaient si puissants qu'ils pouvaient décider librement du choix du souverain de cet Etat.

Aussi des luttes intérieures pour le trône parmi les princes étaient-elles chose courante. Dans ses conflits aigus avec les ministres, le souverain avait un urgent besoin de trouver un appui auprès d'autres forces politiques. C'est ce qui donna à la classe des propriétaires fonciers dans l'État de Ts'in l'occasion de briser le faible chaînon du régime esclavagiste de cet Etat pour accroître sa propre puissance.

En 408 avant J.-C., l'État de Ts'in commença à « percevoir » un impôt en grain sur les terres privées » (Che Ki), ce qui signifiait la reconnaissance légale de la classe des propriétaires fonciers dans cet Etat.

En 384 avant J.-C., le prince Hsien des Ts'in se mit à abolir le système d'immolation des esclaves, pratique cruelle en vigueur sous le régime esclavagiste. Dix ans plus tard, il adopta le nouveau système de « groupement par cinq familles en une communauté de base ».

Le développement des nouveaux rapports de production féodaux et la force grandissante de la classe montante des propriétaires fonciers exigèrent un degré correspondant de reconnaissance politique. Le prince Hsiao, représentant de cette classe, brûlait de « procéder à des réformes pour régner » (œuvres de Chang Yang).

Une fois le pouvoir en main, il publia un décret, disant : « A ceux de mes hôtes et ministres qui seront capables d'avancer d'excellents projets, susceptibles de rendre les Ts'in puissants, je conférerai de hautes fonctions et donnerai des terres (Che Ki). »

Quelle était la ligne politique à suivre pour entreprendre des réformes ? Etant situé dans la région reculée de Yongtcheou, l'État de Ts'in ne pouvait participer aux « conférences et accords » (Che Ki) des Etats vassaux de la Plaine centrale ; là, la classe des propriétaires d'esclaves ne pouvait élaborer un système idéologique cohérent, car sa domination dans le domaine idéologique était relativement faible.

« Dans son voyage à l'Ouest, Confucius n'avait pas atteint le pays de Ts'in (Un vers du poème de Han Yu : « Chanson du tambour de pierre »). » Par conséquent, l'école confucéenne y exerçait une influence beaucoup moins large et forte que dans les régions de la Plaine centrale.

C'est pourquoi le monarque de l'État de Ts'in pensait carrément qu'il fallait adopter une ligne politique opposée à la pensée de Confucius : « Dans la rivalité acharnée qui règne actuellement entre les Etats vassaux, dit-il, nous devons surtout nous préoccuper des forces armées et des vivres. Gouverner notre Etat par la 'bienveillance' et la 'justice' est une voie qui ne nous mènera qu'à la ruine (Lié Tse). »

Les propositions de Confucius conduiront à la ruine de l'État, voilà le bilan de l'expérience historique qui était fait à l'époque. Chang Yang, originaire de l'État de Wei, porta d'abord le nom de Kongsouen Yang et était un disciple du légaliste Li Kouei. C'était un légaliste « partisan de réformes par promulgation de nouvelles lois » (Che Ki).

Venu de l'État de Wei à celui de Ts'in, il fut accueilli à bras ouverts Par la classe montante des propriétaires fonciers et repoussé par la classe des propriétaires d'esclaves en déclin. A l'époque, une grande polémique éclata à la Cour.

Des représentants politiques de la vieille aristocratie comme Kan Long et Tou Tche, qui tentaient de modeler l'État selon la ligne de l'école confucéenne, clamèrent : « En adoptant l'ancienne voie, on ne commettra pas de fautes ; en se conformant aux rites, on s'assurera qu'il n'y ait pas d'actes hérétiques (Che Ki). » Ils firent de leur mieux pour maintenir le régime esclavagiste par le « règne des rites ».

Rejetant ces concepts traditionnels chers aux propriétaires d'esclaves, Chang Yang dit que c'était là de « piètres idées ». Il dit : « L'art de gouverner peut varier. Il est dans l'intérêt de l'État de ne pas suivre l'ancienne voie. » Il était fermement partisan des réformes.

Dans cette vive controverse entre les réformateurs de la classe des propriétaires fonciers et les conservateurs de l'aristocratie des propriétaires d'esclaves, le prince Hsiao soutint résolument les vues préconisées par Chang Yang et élabora une ligne réformatrice.

A partir de l'an 356 avant J.-C., Chang Yang procéda à des réformes énergiques en adoptant une série de nouvelles mesures : « faire disparaître les anciens chemins et remblais de terre qui délimitaient les champs » ; récompenser les propriétaires fonciers qui faisaient défricher des terres ; développer la production agricole ; abolir les privilèges héréditaires de la vieille aristocratie ; étendre l'application de la loi qui « groupe par cinq ou par dix les familles en une communauté de base » et les tenir pour collectivement responsables pour les crimes et infractions de toute famille

dans la communauté ; diviser l'État en districts comme unités administratives ; et unifier les poids et mesures.

Défendant les intérêts de la classe des propriétaires fonciers, Chang Yang encouragea à « travailler dur dans les travaux agricoles et dans le tissage » (Che Ki), affirmant que « la prospérité de l'État dépendait de l'agriculture et de la guerre » (Œuvres de Chang Yang).

Son programme de réformes stipulait que tous ceux qui « travaillaient dur dans les travaux agricoles et dans le tissage et produisaient beaucoup de céréales et de soieries » pouvaient être « exemptés d'impôts et de corvée ». Au contraire, ceux qui « s'occupaient du commerce ou s'appauvrirent dans une vie de paresse » (Che Ki) deviendraient, de même que leurs femmes, esclaves au service de l'État.

L'application de cette politique qui mettait l'accent sur l'agriculture et restreignait le commerce favorisa la croissance de la force de la classe nouvelle des propriétaires fonciers et porta de rudes coups aux propriétaires d'esclaves qui s'occupaient d'artisanat et de commerce.

Amenant de profondes transformations sociales, les réformes de Chang Yang ne manquèrent pas de se heurter à la résistance obstinée des forces réactionnaires représentées par la vieille aristocratie. Au cours de l'application du programme de réformes, dans la capitale de l'État de Ts'in, « des milliers de gens ne trouvèrent pas à leur goût les nouveaux ordres », « nombre de membres des familles nobles en éprouvèrent un vif mécontentement ».

Les aristocrates propriétaires d'esclaves, pris de panique et se mordant les lèvres de rage, « nourrissaient contre les lois de Chang Yang un ressentiment plus vif que pour tout ennemi personnel » (Discours sur le contrôle du sel et du fer par l'État). « Leur haine était haute comme une montagne (Lieou Hsiang : Nouveaux discours). »

Groupés autour du seigneur Kien, ils incitèrent le prince-héritier à « violer les lois » et cherchèrent par tous les moyens à empêcher les réformes.

Face à cette situation où « la résistance à l'application des lois provenait des membres des familles nobles » (Che Ki), Chang Yang, fort du soutien du prince Hsiao, assena un coup sévère au groupe des familles nobles propriétaires d'esclaves. Il condamna Kien à avoir le nez tranché, châtia Kongsouen Kou, qui avait incité le prince héritier à enfreindre la loi, en le marquant au fer rouge au visage et mit à mort Tchou Houan, un aristocrate qui avait saboté les réformes.

En outre, dans une répression retentissante contre la contre-révolution, il fit exécuter, au bord de la rivière Weichouei, près de Hsienyang, plus de 700 membres de la vieille aristocratie, défendant et consolidant ainsi le nouveau régime féodal. Selon des archives, « dix ans après l'application » des nouvelles lois, « la population de Ts'in vivait dans le bonheur » ; « l'ordre régnait dans les villes et les campagnes », et même les femmes et les enfants « parlaient des lois de Chang Yang (Événements des Royaumes combattants). »

Tchang Tai-yen (1869-1936), alors qu'il était encore un révolutionnaire bourgeois au début de sa carrière, disait à juste titre : « Les gens voient seulement les rigueurs des nouvelles lois de Chang Yang sans tenir compte de leurs résultats positifs. » (Tchang Tai-yen : Kieou Chou)

Violamment frappé, le groupe des familles nobles de propriétaires d'esclaves en fut réduit aux activités clandestines. Pendant huit années consécutives, le seigneur Kien ne sortit jamais de chez lui et complota jour et nuit, dans l'espoir d'une restauration.

Mais, représentant politique des propriétaires fonciers, Chang Yang ne put échapper aux limites ni à la faiblesse inhérentes à cette classe. Bien qu'il se rendît compte de la gravité de la lutte, il ne put nullement s'appuyer sur le peuple. Il ne sut même pas évaluer de façon appropriée ni mobiliser largement les forces de la classe des propriétaires fonciers. Il suivit une ligne qui consistait à réaliser des réformes seulement aux échelons supérieurs.

C'est pourquoi, après la mort du prince Hsiao, ces réformes furent arrêtées. Et, en particulier, lorsque le prince Houei, qui s'était toujours tenu sur les positions de la vieille aristocratie, fut monté sur le trône, les forces de la restauration, le seigneur Kien à leur tête, se mirent immédiatement à contre-attaquer pour régler leur compte à Chang Yang ; elles « accusèrent Chang Yang de vouloir se révolter »(Che Ki). Et en 338 avant J.-C., les aristocrates propriétaires d'esclaves le firent écarteler.

Après la mort de Chang Yang. Le contre-courant de la restauration domina pendant un certain temps dans l'État de Ts'in. Le prince Houei poursuivit une ligne politique diamétralement opposée à celle de Chang Yang.

Il chassa les légalistes et s'appuya de nouveau sur les vieux aristocrates. Un beau-frère du prince, nommé Wei Jan, considéré comme un « homme d'État chevronné », servit sous son règne, ainsi que sous le règne des deux autres monarques suivants : les princes Wou et Tchao. Sur le plan économique, il était « plus riche que la maison princière », et sur le plan politique, il jouissait d'un « immense prestige dans tout l'État de Ts'in » (Che Ki).

Il s'efforça de persécuter les légalistes, présentant tous les conseillers de la classe des propriétaires fonciers, venus des Etats de Han, de Tchao et de Wei, comme des gens qui « sèment le désordre dans le pays ». Tout cela montre pleinement la nature réactionnaire de l'aristocratie esclavagiste. Entre-temps, le courant anti-légaliste fit aussi son apparition dans les Etats vassaux de la Plaine centrale.

Le fait que les réformes de Chang Yang aient ébranlé jusque dans ses fondements la base économique de la classe des propriétaires d'esclaves effraya ceux-ci dans les différents autres Etats. Ils considérèrent l'État de Ts'in comme un Etat « de loups et de tigres », qui « ne respectait ni les rites ni la justice », et qui « préférait à l'honnêteté les avantages matériels. » (Evénements des Royaumes combattants) Dans ces attaques contre l'école légaliste, le pionnier, ce fut le confucéen Mencius (390-305 av. J.-C.).

Le confucianisme était à l'époque un courant idéologique et une école des plus réactionnaires.

Son fondateur, Confucius, s'était fait lui-même le porte-parole acharné de la classe des propriétaires d'esclaves en déclin, et il s'était démené un peu partout, toute sa vie durant, pour sauver la domination du système esclavagiste. Prenant la relève de la cause réactionnaire de Confucius, Mencius s'opposa ouvertement à l'abolition des privilèges héréditaires des aristocrates propriétaires d'esclaves, clamant qu'il ne fallait pas toucher à leurs intérêts.

Mencius réclama le maintien du système des « ministres héréditaires » et des « émoluments héréditaires » (Mencius), et affirma : « l'administration du gouvernement n'est pas difficile : il s'agit de ne pas offenser les grandes familles ».

Tout comme Confucius qui fit exécuter le réformateur Chaotcheng Mao, Mencius réclama la répression sévère des légalistes qu'il traita de « voleurs du peuple » (ibidem).

En « supprimant les sentiers et les remblais entre les champs » (Che Ki) et « en détruisant les délimitations des terres » (histoire chronologique générale), Chang Yang avait éliminé la propriété foncière des propriétaires d'esclaves, tandis que Mencius, lui, prêchait à tout venant que, « pour gouverner par la bienveillance, on devait commencer par délimiter les champs selon l'ancien système » (Mencius), s'imaginant pouvoir ainsi rétablir le système tsing tien depuis longtemps aboli. [Le « système des champs en neuf carrés égaux » (appelé en chinois : système tsing tien) était le régime agraire en vigueur dans la société esclavagiste.

Sous ce régime, toutes les terres appartenaient au roi, chef suprême des propriétaires d'esclaves. Elles étaient divisées en parcelles de neuf carrés égaux ayant la forme du caractère chinois (tsing). Les terres ainsi divisées étaient distribuées aux aristocrates propriétaires d'esclaves qui obligeaient leurs esclaves à les cultiver. Le nombre de parcelles distribuées aux aristocrates correspondait à leur rang.]

Chang Yang avait préconisé la politique de « l'agriculture et la guerre », et incité la classe montante des propriétaires fonciers à améliorer sa position sociale « en défrichant des terres et en vainquant des ennemis » (Histoire chronologique générale). Mencius avança la théorie « des moyens d'existence assurés », déclarant que « la Voie du peuple, c'est que si ses moyens d'existence sont assurés, son esprit sera constant » (Mencius).

Il demanda qu'on punît « celui qui défriche des prés (ibidem). » Chang Yang s'était prononcé pour le « règne par la loi », mais Mencius prêcha la « voie royale », « la bienveillance et la justice ».

La plate-forme politique et économique de Mencius, en réaction contre les réformes de Chang Yang, répondait entièrement aux besoins des aristocrates propriétaires d'esclaves dans leurs tentatives de restauration.

Cependant, la substitution inévitable du système féodal au système esclavagiste est une loi historique indépendante de la volonté de l'homme.

Les activités de restauration des réactionnaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'État de Ts'in n'ont pu changer le cours général de l'Histoire. Le légaliste Han Fei (280-233 av. J.-C.) disait : « Après la mort du prince Hsiao et de Chang Yang, et sous le règne du prince Houei, les nouvelles lois prévalaient toujours dans l'État de Ts'in » (Han Fei Tse).

Après l'abolition du système tsing tien dans l'État de Ts'in, l'établissement et le développement de la propriété foncière privée féodale devinrent irrésistible comme une marée.

D'après les documents historiques : « Le prince Houei de Ts'in annexa la partie centrale de l'État de Pa. Le prince de cet Etat paya à la cour des Ts'in un tribut annuel de 2 016 sapèques et un supplément de tribut de 1 800 sapèques tous les trois ans. » (Histoire de la dynastie des Han postérieurs) C'était une forme typique de l'exploitation au moyen de la taxation féodale.

Sous le règne du prince Tchao de l'État de Ts'in, l'agriculture florissait non seulement dans la région de Kouantchong (approximativement la province actuelle du Chensi), mais aussi la région limitrophe de Chou (la partie ouest de la province actuelle du Setchouan), qui furent connues comme le « pays de l'abondance » aux « vastes terres fertiles. » (Houa Yang Kouo Tche)

Tout cela montre qu'une fois brisé le carcan de la propriété foncière des propriétaires d'esclaves, s'ensuit nécessairement la prospérité de la nouvelle économie des propriétaires fonciers.

Avec les progrès de ce nouveau type d'économie, la classe montante des propriétaires fonciers éprouva un mécontentement accru du fait de son manque de pouvoir sur le plan politique et exigea l'établissement d'une forme de pouvoir correspondant à la base économique.

Sa lutte contre l'aristocratie esclavagiste passa ainsi à une nouvelle étape. Si la lutte entre ces deux classes à l'époque des réformes de Chang Yang s'était déroulée autour de la question de la propriété foncière, on peut dire qu'après la solution pour l'essentiel de cette question, la lutte se concentra peu à peu sur la question du pouvoir.

Sous le règne du prince Tchao, du fait que le pouvoir était principalement aux mains d'une poignée de gens comme Wei Jan, « les grandes familles étaient plus riches que la maison princière » (Che Ki).

Dans sa lutte pour reprendre le pouvoir perdu, le prince Tchao commença à tenir le même langage que la classe montante des propriétaires fonciers, se tourna peu à peu vers l'école légaliste et comprit que « le confucianisme n'est d'aucun profit pour l'Etat » (Siun Tse).

Une fois, le prince Tchao étant tombé malade, quelques aristocrates propriétaires d'esclaves, violant délibérément les nouvelles lois, offrirent un bœuf en sacrifice pour demander son rétablissement.

Le prince estima que « si les nouvelles lois n'étaient pas observées, cela entraînerait des troubles et l'extinction de l'Etat » (Han Fei Tse), aussi donna-t-il l'ordre de punir les coupables, en obligeant chacun d'eux à remettre deux armures au profit de l'arsenal princier.

C'est dans cette conjoncture que Fan Souei, représentant bien connu de l'école légaliste, arriva de l'État de Wei à l'État de Ts'in. Après avoir échappé à la censure de Wei Jan, il adressa une « pétition » au prince Tchao dans laquelle il indiqua :

« Selon ce que votre humble sujet a pu entendre, lorsqu'un monarque est clairvoyant, il doit récompenser ceux qui ont rendu des services méritoires et nommer à des postes officiels ceux qui sont capables. Ceux qui travaillent dur doivent gagner plus, ceux qui ont rendu beaucoup de services méritoires doivent avoir un rang supérieur, et ceux qui sont capables de gouverner un grand nombre de personnes doivent avoir des postes élevés. » (Che Ki)

Fan Souei hérita et développa l'idée de Chang Yang selon laquelle « ceux qui ont eu des mérites doivent recevoir de grands honneurs et ceux qui sont riches mais n'ont rien fait pour l'État ne doivent pas jouir d'une réputation populaire » (ibidem).

Il s'éleva contre le système des « ministres héréditaires » et des « émoluments héréditaires ». En opposition directe avec l'idée confucéenne du partage du pouvoir entre les aristocrates, il formula l'idée légaliste de l'établissement d'un Etat féodal centralisé.

Il donna le conseil suivant au prince Tchao : « Un souverain clairvoyant ne permet à aucun prince vassal d'entreprendre, de sa propre volonté, une action présomptueuse. » (ibidem) Autrement dit, seul un pouvoir centralisé renforcé pourrait assurer la position absolue d'un souverain.

Sur la question d'annexer les autres Etats vassaux, Fan Souei critiqua la politique consistant « à attaquer les Etats lointains et à établir des relations d'amitié avec les Etats voisins », politique préconisée par un groupe d'aristocrates propriétaires d'esclaves ayant Wei Jan à sa tête en vue de défendre les privilèges héréditaires de ce groupe, et il formula la politique consistant « à attaquer les Etats voisins et à établir des relations d'amitié avec les Etats lointains » (ibidem).

La ligne de Fan Souei fut approuvée par le prince Tchao qui « nomma Fan Souei ministre-invité, conseiller sur les affaires militaires » ».

Ayant pris Fan Souei à son service, le prince Tchao de l'État de Ts'in remporta une série de victoires dans les guerres pour l'unification de la Chine, ce qui renforça la position de la classe des propriétaires fonciers dont il était le représentant. Et en partant de cette base, le prince Tchao prit d'autres mesures pour « renforcer le pouvoir de la maison princière et affaiblir la position des aristocrates » (Che Ki), expulsa de son Etat une poignée d'anciens aristocrates, dont Wei Jan, et nomma Fan Souei premier ministre.

Ainsi, la classe montante des propriétaires fonciers reprit-elle le dessus dans les organes du pouvoir de cet Etat.

Bien que devenu premier ministre, Fan Souei était en fait assis sur un volcan qui pouvait entrer en éruption à tout moment. C'est que, dans l'État de Ts'in, la vieille aristocratie était encore assez puissante.

Dans ce contexte de la lutte de classes, Fan Souei vacilla, et en 256 avant J.-C., il « demanda la permission de rendre le sceau de premier ministre pour cause de maladie » (ibidem). Son successeur, Tsai Tseh, craignant les attaques du groupe des aristocrates propriétaires d'esclaves, présenta lui aussi sa démission après n'être resté que quelques mois en fonctions.

La chute de Fan Souei et de Tsai Tseh montre que, pour avoir la vie sauve et protéger leur famille, ils n'ont pas osé mener les réformes jusqu'à leur terme ; mais elle révèle profondément aussi la lutte aiguë entre la restauration et l'opposition à la restauration dans l'État de Ts'in, même après la prise du pouvoir par la classe des propriétaires fonciers.

II

Dans la lutte longue, tortueuse et pleine de péripéties que se sont livrées la classe des propriétaires fonciers et l'aristocratie esclavagiste, l'empereur Chehouangti des Ts'in, qui poursuivit l'œuvre de Chang Yang et de Fan Souei, fut le grand artisan de l'unification féodale de toute la Chine. Après l'accession de Chehouangti au pouvoir, la lutte pour établir la dictature de la classe des propriétaires fonciers accéda à une nouvelle étape.

L'empereur Chehouangti adopta deux dispositions stratégiques : primo, anéantir le groupe dirigé par Liu Pou-wei (?-235 av. J.-C.) pour assurer la victoire de la guerre d'unification et la fondation de la dynastie des Ts'in ; secundo, adopter des mesures révolutionnaires, c'est-à-dire « brûler les livres et

enterrer vivants les lettrés confucéens », ce qui permit de consolider le pouvoir de la classe des propriétaires fonciers.

Ces deux événements historiques constituent la suite de la longue lutte qui opposait, dans l'État de Ts'in, la classe montante des propriétaires fonciers à l'aristocratie esclavagiste en déclin ; ils illustrent la lutte entre la restauration et la contre-restauration qui se poursuivit pendant 150 ans, dans l'État de Ts'in, depuis les réformes de Chang Yang.

Liu Pou-wei était un représentant de l'aristocratie des propriétaires d'esclaves, et non de la classe des propriétaires fonciers. Vers la fin de l'époque des Royaumes combattants, les premiers ministres des Etats de Tsi, de Tchou et du reste des six Etats autres que l'État de Ts'in étaient tous membres des familles aristocratiques appartenant aux maisons princières respectives.

C'était le cas de Tien Ki, Tien Ying et Tien Wen de l'État de Tsi, Tse Lan et Houang Hsié de l'État de Tchou, et Tchao Cheng de l'État de Tchao. Seul l'État de Ts'in employait un grand nombre de personnes venues comme « invitées », c'est-à-dire qui s'étaient réfugiées dans l'État de Ts'in parce qu'elles ne pouvaient plus rester dans les six autres Etats.

C'étaient des intellectuels de la classe des propriétaires fonciers tels que Fan Souei, Tsai Tseh et Li Se (-208 av. J.C.). Mais à l'époque, les propriétaires d'esclaves engagés dans l'artisanat et le commerce étaient encore très puissants dans l'État de Ts'in, ils constituaient la base sociale la plus importante pour les activités de restauration de la vieille aristocratie.

D'après le Che Ki de Sema Tsien, un nommé Louo de la famille Wou, une veuve portant le nom Tsing qui habitait à Pa, ainsi que la famille Tchouo de Chou (l'actuelle partie ouest de la province du Setchouan), avaient un millier d'esclaves chacun et étaient « aussi riches que le monarque ».

Liu Pou-wei se trouvait être le plus célèbre représentant de cette force sociale.

C'était un « gros commerçant de Yangtchai » (l'actuel district de Yuhsien, dans la province du Honan), un grand propriétaire possédant une dizaine de milliers d'esclaves et « une fortune fabuleuse ». Grâce à ses intrigues politiques, il devint premier ministre de l'État de Ts'in sous le règne du prince Tchouangsiang, père de l'empereur Chehouangti.

Son entrée en fonctions, appuyée par le groupe des aristocrates propriétaires d'esclaves de l'État de Ts'in, fut l'aboutissement des activités de restauration de la classe des propriétaires d'esclaves.

Une fois au pouvoir dans cet Etat, Liu Pou-wei s'efforça d'appliquer une ligne politique réactionnaire visant à restaurer le système esclavagiste.

Sur le plan économique, il combattit avec force la politique traditionnelle de l'État de Ts'in consistant « à renforcer la fondation (l'agriculture) et à affaiblir le dernier des métiers (le commerce) », prétendant que ce n'était pas « la plantation et la culture », mais « la piété filiale » et « la pratique de la vertu » (Annales de Liu) qui devaient être considérées comme « la fondation ».

Ce faisant, il tentait de défendre les intérêts de la classe des propriétaires d'esclaves et de saper le fondement économique de la classe des propriétaires fonciers l'économie agricole féodale.

Dans le domaine de la culture et de l'idéologie, Liu Pou-wei réunit un certain nombre d'intellectuels mécontents du nouveau système, pour rédiger un livre intitulé Annales de Liu.

Il chercha à s'opposer et à supplanter l'idéologie légaliste qui occupait alors dans l'État de Ts'in une position bien établie. La sortie de ce livre marque une évolution nouvelle dans la lutte de classes et la polémique entre confucéens et légalistes.

En ce temps, vers la fin de l'époque des Royaumes combattants, avec l'affaiblissement constant des forces de la classe des propriétaires d'esclaves en déclin, la position qu'occupait l'école confucéenne représentée par Confucius et Mencius était déjà chancelante, prête à s'écrouler, tandis que l'école légaliste, au contraire, avec la montée continue de la classe des propriétaires fonciers, vit apparaître d'éminents représentants comme Siun Tse (313-238 av. J.-C.), et Han Fei.

C'est pourquoi il était impossible d'arborer ouvertement, dans l'État de Ts'in, le drapeau du confucianisme. On ne put que professer l'éclectisme et répandre des inepties confucéennes sous la marque d' « école aux doctrines variées ». Le livre de Liu prétendait avoir assimilé les doctrines des différentes écoles, mais, au fond, il prenait pour noyau la pensée confucéenne, mêlée à des idées taoïstes.

L'école confucéenne propageait l'idée qu'il ne fallait pas s'attaquer à l'ancien ordre esclavagiste, tandis que l'école taoïste jugeait qu'il n'était ni nécessaire ni possible d'établir le nouvel ordre féodal.

Avec chacune sa phraséologie spécifique, ces deux écoles cherchaient, au fond, l'une comme l'autre à sauvegarder la domination de la vieille aristocratie esclavagiste en pleine décadence.

Les Annales de Liu étaient une macédoine où se trouvaient mélangées les idées les plus variées de la classe des propriétaires d'esclaves ; elles propageaient les idées de « bienveillance » et de « justice » de l'école confucéenne en y mêlant des idées taoïstes comme par exemple : « gouverner par l'inaction ». Son but essentiel était la rétrogression, un retour à l'ancien et le rétablissement de l'esclavage réclamé par l'école confucéenne.

Dès qu'il fut monté sur le trône, l'empereur Chehouang-ti dut mener une sérieuse lutte contre la clique des aristocrates esclavagistes ayant à sa tête Liu Pou-wei.

Il va de soi que l'empereur, en tant que représentant principal de la classe montante des propriétaires fonciers, prit tout naturellement la pensée légaliste de Han Fei comme une arme idéologique pour combattre la restauration. Han Fei et Li Se étaient des disciples de Siun Tse.

Selon les archives, après avoir lu les écrits de Han Foy - l'empereur Chehouangti s'exclama : « S'il m'était donné de rencontrer cet homme et d'être en sa compagnie, je pourrais après cela mourir sans regrets ! » (Che Ki) Une année après son accession au pouvoir, suivant le principe formulé par Han Fei : « Que les hauts fonctionnaires n'échappent pas au châtement quand ils commettent un délit, et que les simples hommes du peuple obtiennent des récompenses quand ils accomplissent une bonne action » (Han Fei Tse), l'empereur Chehouangti mit à exécution une politique selon laquelle « les premiers ministres doivent venir des rangs des fonctionnaires locaux, et les généraux, des simples soldats. » (ibidem)

C'est ainsi qu'il destitua Liu Pou-wei. Révoqué, celui-ci refusa obstinément de s'amender et continua d'être d'intelligence avec les vieux aristocrates des six autres États pour fomenter une rébellion.

En 235 avant J.-C., sa tentative évanouie, il se suicida pour échapper au châtime. L'anéantissement des forces de Liu Pou-wei marqua une nouvelle consolidation de la domination de la classe des propriétaires fonciers dans l'État de Ts'in.

Quatorze années plus tard, soit en 221 avant J.-C., l'empereur Chehouangti réussit à unifier la Chine et fonda un empire féodal au pouvoir centralisé.

Ce fut là une grande victoire remportée par la classe montante des propriétaires fonciers, une éclatante victoire de la pensée légaliste. Cet événement marqua en Chine la fin de la société esclavagiste et le commencement de la société féodale. Ce qui poussa l'empereur Chehouangti « à brûler les livres et à enterrer vivants les lettrés confucéens », ce fut la polémique sur la question de savoir s'il fallait persévérer dans le régime centralisé des préfectures et des districts ou restaurer le système des Etats vassaux de la société esclavagiste.

Il s'agissait là d'une question essentielle concernant le système d'État et la nature du pouvoir politique. Au cours de ces événements, ceux qui représentaient les intérêts des aristocrates esclavagistes étaient les lettrés confucéens accrochés à leur doctrine.

Après la fondation de la dynastie des Ts'in, les forces de l'aristocratie esclavagiste de cet Etat s'étaient pour ainsi dire effondrées sur le plan politique et économique, mais elles restèrent assez puissantes dans le domaine idéologique, un grand nombre de lettrés confucéens s'étant infiltrés dans les organismes gouvernementaux et les institutions culturelles.

Selon des données historiques, parmi les 70 académiciens royaux, il y avait un nombre non négligeable de confucéens, et on comptait dans les préfectures des confucéens en vue, dont Kong Fou, Tchang Eul et Tchen Yu. Certains d'entre eux, extrêmement mécontents du nouveau régime, suscitèrent de nouveaux débats pour discuter de la voie à suivre pour la dynastie. Cette fois, le premier ministre Wang Wan fut le premier à entrer en lice.

Se tenant du côté de l'aristocratie esclavagiste, il réclama le rétablissement du système des Etats vassaux. Mais Li Se, ministre de la Justice, partant de la position des légalistes, combattit énergiquement cette régression, indiquant que si le système des Etats vassaux était restauré, les seigneurs vassaux « se battraient entre eux comme des ennemis » (Che Ki), et on verrait renaître les divisions et les guerres chaotiques de la société esclavagiste.

Ayant fait le bilan de l'expérience historique acquise dans la lutte entre la restauration et la contre-restauration dans l'État de Ts'in, l'empereur Chehouangti approuva les vues de Li Se réclamant l'unification du pays et s'élevant contre la scission. « Le pays, pensa-t-il, souffrait de guerres continuelles, parce qu'il existait des Etats vassaux. »

Et il ajouta : « Le rétablissement des Etats vassaux peu après leur unification conduira à des guerres sans fin. » Résolu à adopter le système des préfectures et des districts, il « divisa le pays en trente-six préfectures » (Che Ki) administrées par des fonctionnaires nommés par l'autorité centrale. Ainsi, il fonda un empire féodal au pouvoir centralisé.

Cependant, une classe renversée ne se retire jamais de son propre chef de la scène de l'Histoire. Par l'intermédiaire de leurs agents à la Cour des Ts'in, les aristocrates propriétaires d'esclaves continuaient à préparer l'opinion publique à une attaque contre le système des préfectures et des districts. En 213 avant J.-C., au cours d'un banquet au Palais de Hsienyang, Tchouenyu Yué, un

académicien royal qui se tenait sur la position des confucéens, vint à déclarer : « Je n'ai jamais entendu dire qu'un Etat puisse subsister longtemps s'il ne se met pas à l'école du passé. » (ibidem)

Il prêchait ainsi ouvertement la restauration du système esclavagiste des dynasties des Yin et des Tcheou. Et la Cour fut de nouveau le théâtre d'une grande polémique.

Dans les débats, Li Se réfuta énergiquement la théorie confucéenne « d'utiliser le passé pour s'opposer au présent » ; il souligna qu'« aucune dynastie ne gardait les régimes politiques antérieurs » (Che Ki). Il fit encore remarquer que faire marche arrière conduirait à une impasse. Si les lettrés, dit-il, prennent le passé, et non le présent, comme maître, c'est pour calomnier le présent. » (ibidem)

Selon lui, il fallait réprimer ces lettrés qui préparaient l'opinion à la restauration. Li Se indiquait encore que les confucéens, faisant parade de leur « savoir personnel », cherchaient des défauts dans les décisions du gouvernement à la lumière de leur doctrine, les désapprouvaient dans leur for intérieur lorsqu'ils étaient dans les organismes gouvernementaux et les rejetaient ouvertement en public » (ibidem).

Si on les laissait faire, ils ne manqueraient pas de saper la stabilité du pouvoir politique de la classe des propriétaires fonciers.

C'est pourquoi Li Se demanda d'établir, dans le domaine de l'idéologie et de la culture, la dictature de la classe des propriétaires fonciers sur la classe des propriétaires d'esclaves. Approuvant ses propositions, l'empereur Chehouangti ordonna de confisquer « les classiques confucéens et les ouvrages d'autres écoles », interdit de « prôner l'ancien pour porter atteinte au présent », et appela « et ne suivre qu'une seule école en distinguant le blanc du noir » (ibidem).

Au bord de sa ruine totale, l'aristocratie esclavagiste réactionnaire tenta un ultime assaut. Les lettrés confucéens, ayant à leur tête Lou et Heou, s'efforcèrent de calomnier le « règne par la loi », en le présentant comme un « abus de pouvoir fonctionnant à coup de châtiments et d'exécutions capitales », et attaquèrent le pouvoir centralisé, disant qu'il reposait sur des « décisions irrévocables » de l'empereur Chehouangti et sur sa « soif du pouvoir » (Che Ki).

Ils suscitèrent partout des troubles et répandirent des rumeurs pour abuser le peuple. En vue de consolider la dictature de la classe des propriétaires fonciers qui venait d'être établie, Chehouangti réprima ces lettrés confucéens réactionnaires qui cherchaient à restaurer l'esclavage, et il fit « enterrer vivants » à Hsien-yang 460 lettrés confucéens.

L'appareil d'État a toujours été un instrument d'oppression exercée par une classe sur une autre. « Brûler les livres et enterrer vivants les lettrés confucéens » furent des mesures que la classe des propriétaires fonciers dut prendre pour renforcer son dictature qui venait d'être établie.

Comme le président Mao l'a fait remarquer, « pour renverser un pouvoir politique, on commence toujours par préparer l'opinion publique et par agir dans le domaine idéologique. Cela est vrai aussi bien pour une classe révolutionnaire que pour une classe contre-révolutionnaire. »

Déjà, sous le règne du prince Hsiao, Chang Yang avait proposé de « brûler les classiques confucéens pour que prévalent les lois et les décrets » (Han Fei Tse), afin de consolider les résultats acquis lors des réformes.

Dans sa polémique avec les confucéens, le légaliste Han Fei préconisa de « dissoudre leur groupe » (Han Fei Tse). Comme la lutte se déroulait à l'époque principalement dans les domaines politique et économique, et que les contradictions et la lutte dans le domaine de l'idéologie n'étaient pas aussi aiguës ni aussi évidentes qu'elles le deviendraient à l'époque de Ts'in Che Houang, les princes qui avaient précédé ce dernier n'avaient pas pris de mesures juridiques pour réprimer énergiquement la pensée confucéenne.

Après avoir fait le bilan de l'expérience acquise dans les luttes répétées entre la restauration et la contre-restauration au cours de la formation de la dynastie des Ts'in, l'empereur Che-houangti finit par comprendre pourquoi un « nouveau souverain ne peut être révéré s'il ne brûle pas les Six classiques du confucianisme » (Tchang Tai-yen : Ts'in Hsien Ki. Les Six classiques du confucianisme sont : Le Livre des odes, Le Livre des documents, Le Livre des rites, Le Livre des changements, Les Annales de Tchouentsieou et Le Livre de la musique).

Donc, il mit à exécution la politique dite « de brûler les livres et d'enterrer vivants les lettrés confucéens ». Il en ressort que cette mesure n'était pas due à la « cruauté » de Chehouangti, mais découlait du développement nécessaire de la lutte des classes à l'époque.

Les documents historiques attestent que l'empereur Chehouangti « aimait la littérature plus que les autres monarques » ; qu'il n'était pas « enclin à massacrer les hommes de lettres » ; que parmi les 70 académiciens de la dynastie des Ts'in, il y en eut au moins huit qui ne furent pas condamnés à être enterrés ; et que certains, bien qu'ayant des opinions politiques différentes, purent quand même « écrire tranquillement leurs ouvrages » (Tchang Taiyen : Ts'in Hsien Ki), car ils n'avaient pas participé à des conspirations.

Toutefois, les lettrés confucéens qui se tenaient obstinément sur les positions de la classe des propriétaires d'esclaves en déclin étaient différents des lettrés confucéens en général. C'étaient des gens qui cherchaient secrètement à susciter des troubles et qui adoptaient une attitude pleine d'hostilité à l'égard du nouveau régime féodal. Ils formaient la fraction d'extrême droite des lettrés confucéens.

S'ils n'avaient pas été réprimés sévèrement, il eût été impossible de consolider le statut économique et le pouvoir d'État de la classe montante des propriétaires fonciers, et toute la Chine serait retournée à la société esclavagiste.

Donc, « brûler les livres et enterrer vivants les lettrés confucéens » fut une mesure que l'empereur Chehouangti dut prendre pour se défendre contre les attaques de l'aristocratie esclavagiste. Ce fut aussi un acte révolutionnaire visant à préserver les nouveaux rapports de production.

Les penseurs progressistes de l'histoire de la Chine ont, d'une façon générale, applaudi à cet acte révolutionnaire. Li Pai (701-762), grand poète de la dynastie des Tang, disait : « L'empereur des Ts'in a conquis toute la Chine. Voilà qui est un magnifique exploit ! » Li Tche, un rebelle confucianiste de la dynastie des Ming (1368-1644), fit l'éloge de l'empereur Chehouangti, disant qu'il fut « le meilleur empereur qu'il eût jamais existé aux temps anciens. » (Tsang Chou)

Tchang Tai-yen, un révolutionnaire bourgeois, déclara sans ambages que Chehouangti « n'oubliait pas les simples gens quant aux récompenses ni ne laissait échapper aucun de ses proches qui

méritait un châtimeut », et qu'il « ne faisait mettre à mort aucun fonctionnaire sans preuves évidentes ».

Tchang disait encore que s'il y avait eu de bons successeurs au trône de la dynastie des Ts'in, la prospérité de cet Etat aurait « dépassé tout ce qu'on avait pu connaître, même sous le règne de tant de sages empereurs et de rois avisés dans les anciens temps » (Ts'in Tcheng Ki).

Par contre, les réactionnaires du passé, tout comme, de nos jours, les agents des propriétaires fonciers, de la bourgeoisie, et de l'impérialisme, du révisionnisme et de la réaction, tels que Liou Chao-chi et Lin Piao, ont tous accablé d'injures l'empereur Chehouangti et fait l'éloge des confucéens. Les faits historiques montrent que l'appréciation que l'on porte sur Chehouangti et Confucius a toujours été l'objet d'une longue lutte de classes dans le domaine idéologique.

III

Le président Mao a indiqué : « Dans le passé, la classe des propriétaires d'esclaves, la classe féodale des propriétaires fonciers et la bourgeoisie furent, avant leur conquête du pouvoir et quelque temps après, pleines de vitalité, révolutionnaires et progressistes ; c'étaient de vrais tigres.

Mais, dans la période postérieure, comme leurs antagonistes la classe des esclaves, la classe paysanne et le prolétariat grandissaient et engageaient la lutte contre elles, une lutte de plus en plus violente, ces classes régnantes se sont transformées peu à peu en leur contraire, sont devenues réactionnaires, rétrogrades, des tigres en papier.

Et, en fin de compte, elles ont été renversées par le peuple ou le seront un jour. »

Le fait que la classe des propriétaires fonciers au pouvoir, de partisans de l'école légaliste et opposée au confucianisme se soit convertie au confucianisme et opposée à l'école légaliste, est conforme au processus de la transformation historique : la classe des propriétaires fonciers, comme l'a fait remarquer le président Mao, de révolutionnaire est devenue réactionnaire, de progressiste est devenue rétrograde.

La dynastie des Ts'in fut, dans l'histoire de la Chine, la première dynastie fondée par la classe des propriétaires fonciers. Peu après sa conquête du pouvoir, cette classe exploiteuse opprimait et pressurait cruellement la paysannerie, aggravant ses contradictions avec elle. En l'an 209 av. J.-C. éclata la première grande insurrection paysanne de l'histoire, dirigée par Tchen Cheng et Wou Kouang ; cette insurrection fit progresser l'histoire et manifesta la grande force des opprimés et des exploités, créateurs de l'histoire.

Tout comme l'a indiqué Lieou Tsong-yuan (773-819) dans son ouvrage : Du système des Etats vassaux, la chute des Ts'in « doit être attribuée au mécontentement du peuple et non pas au système des préfectures et des districts. »

Au cours de la formation de la dynastie suivante, celle des Han, des controverses se poursuivaient entre ceux qui voulaient continuer à faire progresser le féodalisme et ceux qui réclamaient le retour au système esclavagiste.

Un lettré confucéen Li Che-ki conseilla à Lieou Pang, fondateur de dynastie des Han, de rétablir le système des Etats vassaux, et on avait même déjà gravé les nouveaux sceaux pour les vassaux.

Mais devant les objections de son conseiller Tchang Liang, Lieou Pang se rendit à l'évidence et comprit que la rétrogression n'aboutirait qu'à une impasse ; il s'écria avec colère contre Li Che-ki : « Sot lettré que vous êtes, vous avez failli ruiner les affaires de mon Etat ! » (Che Ki)

La dynastie des Han succéda au régime établi par les Ts'in. Sous le règne de l'empereur Wouti (140-87 av, J.-C.) des Han, les rébellions des Etats de Wou, de Tchou et des cinq autres furent écrasées. Ainsi fut traversé un moment critique où menaçait la restauration de l'esclavage.

Les contradictions entre la classe des propriétaires fonciers et la paysannerie, qui avaient existé dès l'apparition de ces deux classes, prirent désormais une importance primordiale. La classe des propriétaires fonciers s'était transformée peu à peu, de vrai tigre, en un tigre en papier, perdant la vitalité et le caractère révolutionnaire qu'elle avait possédés lorsqu'elle était une classe progressiste.

Dans de telles conditions historiques, le confucianisme, hypocrite et conservateur, et exhortant les gens à se contenter de leur sort, devint plus utile à la domination féodale que les idées des légalistes qui propageaient sans fard la dictature de la classe des propriétaires fonciers et réclamaient ouvertement des réformes.

D'où une situation où il fallait « honorer seulement la doctrine de Confucius et bannir toutes les autres écoles. Et les théories confucéennes, revues et corrigées, servirent désormais leur nouveau maître, la classe des propriétaires fonciers, et le confucianisme devint la pensée dominante dans la société féodale postérieure.

En analysant de bout en bout la lutte entre la restauration et la contre-restauration au cours de la formation de la dynastie des Ts'in, on constate que la substitution d'un système social à un autre suit un chemin sinueux jalonné de combats sanglants et de sacrifices, avec des possibilités de recul temporaire et de restauration partielle.

Mais la loi du développement historique est irrésistible, et le nouveau régime social remplacera toujours, en fin de compte, l'ancien.

Bien que l'empereur Chehouangti soit mort depuis longtemps, le régime qu'il a fondé s'est maintenu pendant toute la période de la société féodale.

Lieou Tsong-yuan, penseur matérialiste de la dynastie des Tang (618-907), disait que depuis la dynastie des Han, ce régime s'est révélé supérieur au système des Etats vassaux et se maintiendra dans les cent générations à venir (Du système des Etats vassaux).

Un autre penseur matérialiste, Wang Fou-tche, qui vécut sous la dynastie des Ming, indiquait : « Le système des préfectures et des districts dure depuis 2 000 ans sans que rien n'ait changé. » (En étudiant l'Histoire générale) Leurs paroles s'accordent avec la réalité historique. Sensible, la nature aurait plié sous l'âge ; Pour les humains, les mers se changeront en champs de mûriers. (Vers tirés du poème de Mao Zedong écrit en avril 1949 : « La Prise de Nankin par l'Armée populaire de Libération ».)

Aucune force réactionnaire ne saurait empêcher la marche de l'Histoire. Aujourd'hui, sous la direction du grand dirigeant du peuple chinois, le président Mao, nous avons fondé la Chine nouvelle, socialiste, de dictature du prolétariat, et nous poursuivons notre révolution et notre édification socialistes.

Nous œuvrons à la consolidation de cette dictature et au développement de la cause du socialisme. Cela ne peut non plus être endigué par aucune force réactionnaire. « En fin de compte, le régime socialiste se substituera au régime capitaliste ; c'est une loi objective, indépendante de la volonté humaine. » (Mao Zedong : « Intervention à la réunion du Soviet suprême ; l'U.R.S.S. pour la célébration du 40e anniversaire de la Grande Révolution socialiste d'Octobre »)

L'étude de l'expérience historique acquise au cours de la lutte de classes nous permet de raffermir notre confiance en cette vérité. Bien que l'empereur Chehouangti ait été couvert d'injures par les réactionnaires d'hier et d'aujourd'hui, par ceux de la Chine et de l'étranger, y compris les révisionnistes soviétiques, et Lin Piao et ses semblables, il n'en a pas moins ses mérites dans l'histoire.

Il accordait une importance plus grande au présent qu'au passé ; en ce domaine, il était un expert ; il a mis en pratique de la façon la plus conséquente et la plus efficace la pensée légaliste. Il fut aussi l'homme d'État de la classe des propriétaires fonciers qui a réalisé et défendu l'unification de la Chine. Telle est la conclusion de l'Histoire.